

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE



COMMUNE DE JOUY-AUX-ARCHES

PLAN LOCAL D'URBANISME

1^e Modification

Arrêté du Maire n°01/2017 engageant la modification du PLU, daté du 06 janvier 2017

DOSSIER



Document conforme à celui annexé à la
délibération du Conseil Municipal de Jouy-
aux-Arches en date du 26 avril 2018

APPROUVANT
la 1^e modification du Plan Local d'Urbanisme

Le Maire,
Patrick BOLAY





COMMUNE DE JOUY-AUX-ARCHES

1^e modification du P.L.U.

NOMENCLATURE DES PIÈCES :

Le dossier de la 1^e modification du P.L.U. de JOUY-AUX-ARCHES comprend les pièces suivantes :

1. Notice explicative de la 1^e modification du P.L.U.
2. Plans de zonage modifiés ("Plan de zonage : Général au 1/4000^e, "Plan de zonage : Détail" au 1/2000^e)
3. Règlement modifié
4. Orientations d'Aménagement et de Programmation modifiées
5. Liste des emplacements réservés modifiée
6. Liste des éléments remarquables modifiée
7. Plan et liste des servitudes mis à jour
8. Avis de la CDPENAF

